



## Section locale **FO-DGFIP 62**

DDFiP du Pas-de-Calais  
5 rue du Docteur Brassart – 62000 ARRAS

☎ 06 04 40 51 41

✉ fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 site web : [www.fo-dgfip-sd.fr/062/](http://www.fo-dgfip-sd.fr/062/)

« Oser ensemble pour ne pas se résigner seul. » Léon Jouhaux

### Compte-rendu du CTL du 27/04/2022

Le Comité Technique Local (CTL) s'est tenu sous la présidence du Directeur Départemental des Finances Publiques du Pas-de-Calais, Monsieur GIRAULT. Ce CTL a eu lieu en présentiel.

Vos élus **FO-DGFIP 62** ont lu une [déclaration liminaire que vous retrouverez ici](#).

L'objet unique de ce CTL est le **Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail**.

En vue d'améliorer le cadre de vie et d'environnement de travail des agents, le contrat d'objectifs et de moyens 2020-2022 de la DGFIP prévoit notamment des investissements immobiliers, une augmentation de 40% des investissements dans les systèmes d'information, ainsi qu'une expérimentation des budgets participatifs, pour financer des actions en faveur de la qualité de vie au travail et du développement durable.

Au-delà des améliorations en termes d'environnement de travail des agents, ces investissements doivent conforter les collectifs de travail. Ils peuvent également accompagner nos modes de travail qui ont évolué, notamment avec l'installation durable du télétravail.

En complément de ces dispositions, le protocole d'accord signé entre la direction générale et les organisations représentatives du personnel signataires le 22 octobre 2021 a prévu la mise en place d'un « Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents », doté de 10 millions d'€.

Ce financement sanctuarisé est distinct de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et des budgets relatifs aux travaux et prestations relevant des obligations légales de l'employeur (désamiantage, par exemple) et des budgets CHSCT.

Le fonds vise à financer des actions pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents, à renforcer les collectifs de travail et à accompagner les « nouveaux modes d'organisation du travail » notamment le télétravail.

Les actions doivent être organisées autour des quatre axes suivants :

- le cadre de vie au travail (ex : aménagements d'espaces de convivialité, végétalisation d'espaces de travail, etc.)
- la démarche éco-responsable (ex : développement des parkings à vélos, recyclages, économies d'énergie, tri sélectif des déchets de bureau, création/promotion d'un site de co-voiturage)
- la sensibilisation aux innovations (organisation de séminaires avec intervenant extérieur pour favoriser l'émergence d'idées, visites d'entreprises qui ont évolué en termes d'espaces de travail, d'organisation du travail, de méthodes, etc.)
- la responsabilité sociale de la DGFIP (participation à des manifestations éducatives, sportives à caractère caritatif ou à objectif # team building, etc.)

---

Rejoignez **FORCE OUVRIERE** – Le syndicat qui reste un syndicat

1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'État

1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas-de-Calais

## L'enveloppe allouée à la DDFIP 62 s'élève à 154 000 €, soit environ 110€/agent.

Pour faciliter l'expression de chacun, un sondage en ligne a été organisé pour recueillir les propositions et inviter les agents à participer à un comité de sélection appelé à examiner les projets et retenir les plus attractifs. Un courriel a été adressé à l'ensemble des agents du département le 15 décembre 2021 et une information a été mise en ligne sur Ulysse 62.

A l'issue de cette enquête, 682 propositions ont été enregistrées qui ont pu être réunies autour de 38 items génériques pour faciliter leur exploitation.

Un groupe de travail a été organisé le 31 mars associant des représentants des organisations syndicales représentatives au CTL, 16 propositions ont été retenus.

Toutes les propositions issues de l'enquête ont été examinées par le groupe de travail. A l'issue du groupe de travail, les agents ont été directement sollicités afin d'obtenir des précisions concernant un certain nombre de demandes.

L'objet de ce CTL était de s'exprimer sur chacun de ces projets, de voter pour dégager une position majoritaire et de prioriser ces actions.

(Important : l'argent non dépensé sera repris et distribué à d'autres directions.)

Toutefois, il a été décidé que le budget validé soit supérieur au 154 000€ car il est possible que nous récupérons de l'argent issu des départements où ce fonds ne sera pas utilisé dans sa totalité.

**Seule l'UNSA n'a pas participé à ce CT, ces 154 000€ n'étant peut-être pas important pour eux !**

**Il était inconcevable pour les élus FO-DGFIP 62 de cracher sur une enveloppe de 154000€ au bénéfice de tous les agents du Pas-de-Calais. Obtenir le maximum pour les agents était notre seul objectif !**

**Les projets suivants ont été proposés et priorisés comme suit :  
(pour un montant global de 167 912€)**

Propositions	Lieu	Votes	Classement à l'unanimité
Organisation d'une <b>journée de cohésion</b> (réunion le matin / repas le midi / activité collective l'après-midi)	Tous les services	POUR à l'unanimité des OS	1
Aménagement des <b>espaces extérieurs</b>	<u>Bancs</u> à Béthune, Boulogne, Diderot, Paierie, Calais, Montreuil, Lens et Hénin <u>Tables de picnic</u> à Boulogne, Montreuil, Hénin et Bapaume Aménagement d'une <u>terrasse</u> à Béthune	POUR à l'unanimité des OS	2
Aménagement des <b>espaces de convivialité/détente intérieurs</b>	<u>Banquettes et/ou fauteuils</u> pour Paierie, Béthune, Boulogne, Bruay, Calais, Hénin, Lens, CC Lens, Montreuil et Saint Omer	POUR à l'unanimité des OS	3
Installation de <b>douches</b>	Montreuil, Arras Diderot, Arras Foch et Béthune	Vote POUR de FO-DGFIP, CGT et CFTC / Vote CONTRE de Solidaires	4

---

Rejoignez **FORCE OUVRIERE** – Le syndicat qui reste un syndicat

**1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'État**

**1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale à la DDFIP du Pas-de-Calais**

<b>Espaces de convivialité</b>	5 Baby-foot pour Diderot, Foch, Lens, Saint Omer, Béthune 2 tables de ping-pong pour Diderot et Lillers	Vote POUR de FO-DGFiP, CGT et CFTC / ABSTENTION de Solidaires	5
<b>Formations</b> sur le handicap, la gestion du stress, les discriminations...	Tous les services	POUR à l'unanimité des OS	6
Intervention d'une <b>praticienne psychocorporelle</b> (relaxation, sophrologie, méditation, cohérence cardiaque, auto-hypnose)	Tous les services	POUR à l'unanimité des OS	7
Mise en place de <b>boîtes à livres</b>	Tous les services	POUR à l'unanimité des OS	8
Achat de <b>gourdes</b>	Tous les services (sur recensement)	Vote POUR de FO-DGFiP, et CFTC / ABSTENTION de Solidaires et CGT	9
Achat ou location de <b>vélos électriques</b>	Bapaume, Fruges, Arras	POUR à l'unanimité des OS	10
<b>Végétalisation</b> des CDFIP	Lens, Boulogne, Calais, St Omer, Diderot, Bapaume, Béthune, Fruges, Direction, Paierie, CC Lens, St Pol, Campagne, Bruay, Hénin, Montreuil et Pernes	POUR à l'unanimité des OS	11
Achat de <b>petit matériel (bien être)</b>	Lampe de luminothérapie (tous les sites) Ventilateurs Purificateurs d'air (Béthune, Hénin et Calais)	Vote POUR de FO-DGFiP, et CFTC / Vote CONTRE de Solidaires et CGT	12

### **Les lieux ont été déterminés en fonction de la faisabilité et de la demande des agents (suite au sondage effectué par la direction)**

*Certaines demandes ont été rejetées comme :*

- *la décoration des bureaux (cadres et affiches notamment). Le but est d'éviter des situations conflictuelles dans les services quant au choix des affiches, et de l'utilisation de celles-ci en cas de départ ;*
- *création d'un potager sur Béthune. Les agents d'Arras ayant fait cette proposition se sont retirés eux même du projet. Pour ceux de Béthune, la gestion d'un jardin nécessite un travail au quotidien (entretien, arrosage...) et les récoltes ont lieu en période estivale pendant les congés (et quid du partage?) ;*
- *Mise en place d'hôtels à insectes et nichoirs. Cela demande un certain entretien pour une efficacité durable*

**A tous les niveaux, FO continuera de se battre au quotidien pour l'amélioration des conditions de travail !**

### **Les élus FO-DGFiP 62 :**

**Titulaires :** Michaël MILLOT, Laurence DIDAUX, Jacques REGNIER, Justine KORKUT  
**Suppléants :** Coralie VINCENT, Nicolas WANIN, Valérie CADET, Gautier LEDOUX